

A watercolor illustration of a tree with a dark trunk and a sparse, intricate network of branches. The tree is set against a background of soft, blended watercolor washes in shades of brown, tan, and grey. A dark shadow of the tree is cast onto the background to its right. The overall style is artistic and textured, with visible brushstrokes and organic, irregular edges.

LOUIS DE REDON

CESSEZ LE FEU !

*TRAITÉ DE PAIX
AVEC LA NATURE*

essai

LA SINGULIÈRE
SINGULIÈRE

L'enjeu pour l'auteur est de rendre accessibles à tous les éléments de compréhension de la situation écologique actuelle et les solutions existantes.

*L'ouvrage mêlant diverses disciplines,
afin que tout un chacun s'approprie la nature et la teneur du propos,
un séquençage de l'ouvrage sous deux formes a été retenu :*

**un plan technique, à destination d'un lectorat averti et
un plan littéraire destiné aux non spécialistes.**

*Cette spécificité de l'ouvrage se retrouve dans le double titrage de chaque
livre, titre et chapitre qui le composent.*

*Le sommaire ci-après reprend le double titrage des livres et titres de cet essai
et opte pour la version littéraire du plan.*

Les deux plans se font face dans une table des matières mixte en fin d'ouvrage.

SOMMAIRE



Avant-propos

Le syndrome du cénote.

Introduction

Trois raisons de faire la paix avec la nature - *Trois piliers pour la protection de la nature*

La nature nous est utile. L'être humain, modèle coopératif. Notre société se veut humaniste. Cohabiter en bonne intelligence avec la nature.

LIVRE PREMIER. **Le citoyen face à la nature**

L'Homme face à l'état de nature. L'Homme dans l'État de droit. L'Homme, la nature et le droit.

Titre I^{er}. **Faire la paix pour rester en vie** - *Des libertés du corps attachées à la personnalité*

En vie et en bonne santé! En famille, si possible... Mais une famille pas trop nombreuse! Et pouvoir voyager (quand même).

Titre II. Faire la paix comme citoyen - *Des libertés de l'esprit attachées à la personnalité*

En s'informant et en participant. En lançant l'alerte au besoin. En mutualisant les bonnes volontés. En éduquant les jeunes et les moins jeunes.

Titre III. Faire inscrire le processus de paix dans la durée - *Du droit à la sécurité juridique*

Depuis la découverte de l'état de guerre... Aux premières tentatives de désescalade... En passant par la structuration du processus... Avant de trouver la bonne méthode?

Titre IV. L'homme est responsable de la nature - *Du droit de propriété et de la nature*

L'Homme protecteur de la nature. Par un usage raisonnable de la nature. Par son rôle de gardien de la nature. Par son statut de consommateur.

Titre V. L'usage non durable de la nature par l'homme - *De l'abus de droit de propriété*

Un droit de propriété contesté. Un droit dont il ne faut pas abuser. Un droit qui a historiquement des limites. Mais un droit au cœur de l'actualité.

Titre VI. Dissuader l'homme d'abuser de son droit - *Des nouvelles limites au droit de propriété*

Repenser notre rapport à la propriété. Encadrer l'appropriation. Éviter la surconsommation. Exclure la marchandisation.

LIVRE SECOND. **La société face à la nature**

Qu'est-ce que la nature? De quoi la nature est-elle constituée? Comment catégoriser la nature?

Titre VII. Les sociétés humaines face à la nature - *De la nature saisie par le droit*
L'avènement de l'écologie profonde. La hiérarchisation du vivant. L'identification du vivant animal. Les procès d'animaux.

Titre VIII. La nature est-elle une personne? - *De l'impossible attribution de la personnalité à la nature*

Un bref historique de la personnalité juridique. Une personne, c'est quoi? ou plutôt : c'est qui? Le rapport de la personnalité à la notion de dignité humaine. Les conséquences de la non-personnalité.

Titre IX. À qui appartient la nature? - *Du constat de la patrimonialité commune de la nature*

Un bref historique des communs. Le retour en grâce de la notion de communs. La place des communs en droit international. La propriété privée face à l'enjeu des communs.

Titre X. Changer notre rapport à la nature - *De la protection générale de la nature par le droit*

Mettre en place un développement durable. Prévenir les dommages à la nature. Agir avec prudence dans notre rapport à la nature. Responsabiliser les auteurs des dommages.

Titre XI. Pour mieux protéger la nature - *De la protection sectorielle de la nature par le droit*

Bref historique de notre rapport à la nature. La nature est un bien pas comme les autres. La protection de la nature est sectorielle. La protection de la nature est surtout inégalitaire.

Titre XII. Mieux réparer nos atteintes à la nature - *De la réparation des atteintes à la nature*

Réparer toutes les atteintes. Considérer mieux la nature. Prendre collectivement nos responsabilités. Identifier les responsables des atteintes.

Conclusion

Signons la paix avec la nature - *L'écologie ou la mort!*

Le risque de l'effondrement. La possibilité d'une révolution. La solution d'une éco-démocratie. Le scénario de l'humanisme.

Addendum

Réinventons notre relation à la nature - *Principes et propositions*

Douze principes pour signer la paix et vingt-quatre propositions concrètes pour la réaliser

« La légalité totalitaire, qui met en œuvre les lois de la Nature ou de l'Histoire, ne se préoccupe pas de leur traduction en normes du bien et du mal à l'usage des individus mais elle les applique directement à l'espèce, c'est-à-dire l'humanité ».

Hannah Arendt,

La nature du totalitarisme (1990).

« On ne voit presque rien de juste ou d'injuste, qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité. En peu d'années de possession, les lois fondamentales changent. Le droit a ses époques ».

Blaise Pascal,

Pensées (1669).

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. Aie suspects les abus du monde. Ne mets ton cœur à vanité car cette vie est transitoire. Sois serviable à tous tes prochains, et les aime comme toi-même ».

François Rabelais,
Pantagruel (1532).

AVANT-PROPOS

LE SYNDROME DU CÉNOTE

La civilisation maya fut l'une des civilisations de l'Amérique précolombienne les plus anciennes, les plus riches et les plus avancées avec celles des Aztèques et des Incas. Centrée sur la péninsule du Yucatán – située aujourd'hui principalement au sud Mexique et au Guatemala –, la civilisation connut un âge d'or du IV^e au VIII^e siècles qui permit des avancées spectaculaires dans les domaines de l'écriture, de l'art, de l'architecture, de l'agriculture et de l'astronomie. L'Empire maya était doté d'une organisation moderne bâtie autour de cités-États comme Copán ou Tikal; villes dont les vestiges sont aujourd'hui inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO.

Malgré son niveau de développement, la civilisation multiséculaire s'effondra soudainement en quelques dizaines d'années au cours du IX^e siècle. Les riches cités furent abandonnées et la nature reprit rapidement tous ses droits et toute sa place. Les dernières inscriptions sur les monuments des cités mayas remontent ainsi à 822 pour Copán et 869 pour Tikal.

Le retour à la nature fut d'une telle violence que la mémoire même des cités antiques se perdit et que leurs vestiges ne furent extraits de l'oubli qu'à leur découverte par les explorateurs du XIX^e siècle, soit un millénaire plus tard.

Les hypothèses avancées pour expliquer un effondrement aussi brutal de la civilisation maya furent nombreuses, mais le consensus scientifique s'accorde aujourd'hui sur un triptyque qui s'articule autour de conflits armés généralisés, d'un désastre écologique ayant entraîné d'importantes famines forçant à l'exode. L'explication du *collapse* pourrait donc bien tenir tant à l'*hubris*¹ de la caste dirigeante maya qu'à l'épuisement des ressources naturelles causées par une agriculture du maïs tellement intensive qu'elle aurait anéanti l'écosystème ; notamment à cause du détournement de la ressource en eau.

Au-delà du message d'alerte, bien involontaire, que les Mayas peuvent nous adresser au sujet de notre propre *hubris* comme de notre relation à la nature, les découvertes archéologiques récentes nous révèlent que la terrible période d'effondrement du IX^e siècle a suscité un retour aux croyances les plus anciennes – *sinon primitives* – chez les habitants du Yucatan. Ainsi les sacrifices humains qui avaient disparu depuis le VII^e siècle ont été rétablis. L'objectif du sacrifice humain, offrande la plus généreuse faite aux dieux, était bien entendu d'attirer les faveurs des divinités pour mettre fin au désastre agricole et à la disette.

Le rituel sacrificiel maya consistait à ouvrir les cages thoraciques des personnes offertes aux dieux et à leur en retirer le cœur avant de précipiter leurs corps dans des avens appelés « *cénotes* ». Dans le Yucatán, ces gouffres sont souvent remplis d'eau où ils constituent des *trous bleus* aujourd'hui prisés des touristes. Puits naturels, ils peuvent atteindre plusieurs dizaines, voire centaines, de mètres de profondeur.

Ainsi, les Mayas qui s'étaient développés – *comme peu de civilisations y parvinrent* – et affranchis de leur relation à la nature – *grâce à une agriculture aussi intensive qu'efficace* – ont disparu. La catastrophe écologique, qu'ils ont provoquée et vécue, les a poussés à abandonner leurs villes et leurs richesses. Avant de faire le choix tragique de la fuite, ils se sont certainement battus pour récupérer chez l'autre les ressources dont ils manquaient, la guerre aggravant ainsi une situation déjà précaire. Ils s'en sont aussi remis aux dieux et ils sont allés jusqu'aux sacrifices humains pour tenter de calmer une nature blessée et revancharde. Ces recours extrêmes, ou retour extrême, à la forme la plus violente de la croyance religieuse n'étant que le symptôme de la déraison. La vanité – *irrationnelle* – de l'Homme face à la nature l'a emporté sur le savoir – *rationnel* – qui aurait pu prévenir, en amont, la catastrophe.

1. Selon Hérodote (V^e s. av. J.-C.), « *le ciel punit toujours ceux qui dépassent la mesure* ». En effet, pour les Grecs de l'Antiquité, il n'existait qu'une unique faute impardonnable : celle de l'*hubris*, c'est-à-dire de la démesure. Il s'agissait du crime le plus violemment condamné par les dieux particulièrement attachés à une forme de tempérance ; celle-ci étant un rappel de la raison qui permet une autolimitation des ambitions individuelles pour la bonne tenue du bien commun.

Le *sapiens*, caractère sachant, n'est que peu de choses face à l'*Homo*, être de chair et de sang, à la recherche éperdue d'un *bien-être* aussi absolu que chimérique. Ce comportement pathologique empêche l'Homme de s'appuyer sur ce qui le caractérise : sa raison individuelle comme collective. Ainsi il ne peut éviter le pire ; et même le pire du pire : à savoir s'offrir lui-même en sacrifice aux forces naturelles et surnaturelles dans un élan mystique d'opportunité.

Ce sacrifice ultime de l'Homme sur l'autel de la déraison constitue le « *syndrome du cénote* ». Ce syndrome consiste pour les hommes à revenir à des croyances passées considérant l'urgence du moment et l'impossibilité d'un retour en arrière correctif ; cela dans l'espoir de mettre un terme à une catastrophe qu'ils ont eux-mêmes provoquée par des atteintes à leur environnement (la surexploitation des sols et le détournement de la ressource en eau, probablement, en ce qui concerne les Mayas).

Le *syndrome du cénote* se caractérise en période de grave crise par une dévalorisation de la vie humaine et l'abolition de toute forme de raison au profit de croyances. Il est un *antihumanisme*.



CESSEZ LE FEU !

TRAITÉ DE PAIX AVEC LA NATURE

La victime du changement climatique ne sera pas la Terre mais l'Homme : la nature s'est remise de tout et se remettra de l'Anthropocène à n'en point douter. En revanche, *Homo sapiens*, malgré l'évolution spectaculaire de son espèce depuis son apparition, reste un être vivant vulnérable dont la survie est en premier lieu menacée par ses propres actions.

Au fil des pages le lecteur en apprend davantage sur son espèce, sa place et son rôle sur la planète, l'origine et la variété des déviations qui menacent son propre avenir et les leviers dont il dispose pour enrayer la mécanique en marche et cohabiter en paix avec la nature. Loin des discours culpabilisateurs et de la deep ecology dont l'auteur déconstruit scientifiquement les fondements, *Cessez-le-feu !* présente des solutions tangibles.

Petite encyclopédie de l'histoire environnementale de l'homme, vulgarisation d'une thèse pluridisciplinaire soutenue à AgroParisTech, ce livre constitue une mine d'informations objectives et sourcées (un paragraphe, une information) démontrant la contre-productivité du sacrifice de l'homme sur l'autel de la nature et offrant au lecteur et au législateur les clés d'une cohabitation pacifiée entre les humains et la Nature.

Louis de Redon est ingénieur agronome, avocat de nombreuses associations environnementales. Docteur en biologie, il est habilité à diriger des recherches en droit de l'environnement et enseigne à AgroParisTech. Auteur de nombreux ouvrages, il a cosigné Justice pour la planète en 2022.

« Un texte érudit et passionnant,
à mettre entre toutes les mains,
faisant le lien entre l'évolution des espèces,
la réglementation environnementale,
les enjeux du développement durable et
les aspirations profondes de nos sociétés contemporaines :
entre sciences et conscience. »



Prix : 29 €